

Mayotte : la campagne est lancée

article de Rémi Carayol

La campagne en vue de la consultation sur le statut de département d'outremer est lancée à Mayotte. Depuis le 28 janvier, le préfet, Denis Robin, parcourt l'île afin d'« expliquer » aux Mahorais ce qu'implique le Pacte pour la départementalisation - le nom de la feuille de route de l'évolution statutaire donné par le gouvernement français.

Durant un mois (sa tournée se termine le 25 février), M. Robin aura organisé des réunions publiques dans chacune des 17 communes de l'île.

Rappelant à chacun de ces rendez-vous la « neutralité » de l'Etat, il expose les bouleversements qu'impliquerait un « Oui » des Mahorais à la question qui leur sera posée le 29 mars prochain : « Approuvez-vous la transformation de Mayotte en une collectivité unique appelée département régi par l'article 73 de la Constitution et exerçant les compétences dévolues aux départements et aux régions d'outre-mer ? »

Lors de son premier meeting, le 28 janvier à Chirongui, dans le sud de l'île, il a affirmé devant près de 150 personnes - essentiellement des femmes et des anciens - que « la départementalisation est une affaire grave qui doit être réfléchie, discutée, préparée car nous avons tous conscience que la chance historique de décider de votre avenir qui vous est proposée ne se présentera peut-être plus ».

Après une explication de texte de la question qui sera posée le 29 mars - il a notamment affirmé que « la question : 'voulez-vous rester Français ?' ne se pose pas ; Mayotte appartient à la République française ; vous êtes Français et vous le resterez » -, Denis Robin a évoqué les différentes réformes qu'impliquera la départementalisation : égalité hommes/femmes, polygamie, justice cadiale, état civil, fiscalité, prestations sociales...

Un copié/collé de l'intervention, quelques jours plus tôt, du secrétaire d'Etat à l'Outremer, Yves Jégo. Le 9 janvier, ce dernier, en déplacement à Mayotte, avait tenu un meeting dans la commune de Mtsamboro, au nord de l'île, au cours duquel il avait exposé les principaux enjeux de la consultation du 29 mars. « Je vous le dis ici : le président de la République et le gouvernement veulent que si les Mahorais veulent le département, ils le deviennent à 100%. Mais cette départementalisation, pour ne pas bouleverser l'économie et les habitudes, doit se faire de façon progressive et adaptée », avait-il déclaré devant 300 personnes.

Il avait notamment rappelé que les prestations sociales rattraperaient progressivement celles de la France métropolitaine – « nous ne voulons pas mettre à genou les entreprises » a-t-il dit -, que la justice cadiale devrait disparaître – « il n'y aura qu'une justice, celle de la République » -, que l'égalité hommes/femmes serait instituée – « pour se marier, les femmes devront avoir 18 ans ». Il avait également réaffirmé que la départementalisation impliquerait l'arrivée d'un certain nombre d'impôts. Quel que soit le choix des Mahorais le 29 mars, il avait enfin assuré que « Mayotte est une terre française et restera une terre française ».

M. Jégo avait également profité de sa venue dans l'île pour annoncer l'intitulé de la question. « C'est une question simple, comme le souhaitait le président (du Conseil général Ahmed Attoumani Douchina, ndr), qui a l'avantage d'en comporter deux », avait expliqué le secrétaire d'Etat.

Cet intitulé confirme ce que l'on savait depuis la publication du Pacte sur la départementalisation le 16 décembre 2008 : si les Mahorais votent « oui » en mars, l'île deviendra un département en avril 2011 (après le renouvellement de l'assemblée territoriale) et sera régie par une assemblée unique. Yves Jégo s'est ainsi prononcé en faveur de ce système dans les DOM. « Personnellement, je suis

favorable à : une île, une collectivité, une assemblée. Une région plus un département, ce n'est pas dans l'air du temps », a-t-il affirmé. « Je crois qu'il faut éviter l'effet mille feuille sur des territoires restreints comme les territoires ultramarins », a-t-il renchéri avant de conclure que sur ce point, « Mayotte peut faire école. Si les Mahorais choisissent le département, elle pourrait devenir le modèle des DOM du XXIème siècle ».

Alors que l'administration d'Etat en finit avec sa campagne d'explication, les partis, eux, multiplient les meetings. Tous sans exception (du PC local à l'UMP en passant par le PS, le Néma, le MDM, etc...) se sont déclarés en faveur du « oui » et ont décidé de faire campagne commune dans les villages. Un comité de campagne réunissant des membres de l'ensemble des partis (à l'exception du MDM-Force de l'alternance du député Abdoulatifou Aly, qui s'est déclaré pour le « oui » mais contre cette campagne commune) a été constitué ; il est présidé par le docteur Martial Henry, ancien bras droit de feu Younoussa Bamana, président du Conseil général entre 1977 et 2004, et frère de l'ancien sénateur Marcel Henry. « Notre objectif est d'atteindre le plus grand nombre de « oui » », annonce Martial Henry.

Les meetings, débutés à la mi-février, laissent peu de place au débat. Il s'agit essentiellement de mettre en avant les avantages de la départementalisation, et de rappeler le combat des anciens, « qui ont lutté depuis 50 ans pour obtenir ce statut ».

Cette unanimité des partis ne correspond cependant pas à la réalité du terrain. Si les partisans du « non » ne se sont pas fait officiellement connaître, de peur de se faire qualifier d'indépendantistes - une insulte à Mayotte -, ils font eux aussi campagne dans les villages. De nombreux doutes et interrogations traversent en outre les différentes couches sociales de la population. Les jeunes et les plus anciens, pour des raisons diverses, se posent notamment beaucoup de questions sur les conséquences d'une telle évolution statutaire. Les premiers regrettent notamment le défaut d'égalité sociale - les prestations sociales ne devraient atteindre le niveau métropolitain que dans une trentaine d'années. Les seconds craignent quant à eux que la religion et la culture locales ne soient étouffées par la nouvelle législation républicaine.

Ces doutes inquiètent les partisans du « oui », qui ont accusé fin janvier les enseignants - la plupart métropolitains - de militer en faveur du « non » dans les classes, et qui pointent du doigt les Franco-Comoriens, dont ils sont persuadés qu'ils voteront contre le statut de département. Certains des plus extrémistes n'hésitent pas à menacer les partisans du « non » », scandant notamment ce slogan : « Tu votes « oui », ou tu sors ! ».